

LE PARCOURS DE LAVAZZA VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Road Map to Zero

PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR COMPENSER LES ÉMISSIONS SCOPE 1 ET 2 – LAVAZZA GROUP

Le Groupe Lavazza a décidé de faire confiance à deux fournisseurs, leaders sur le marché des crédits carbone : Ecoact et South Pole. Les projets suivants présentent des avantages mesurables conformes aux objectifs de l'Accord de Paris et aux Objectifs de développement durable des Nations unies, et améliorent la vie des communautés dans d'autres régions du monde.



MADRE DE DIOS – PÉROU

C'est à proximité de l'ancien site de Machu Picchu, dans le corridor de conservation de Vilcabamba-Amboro, que la construction d'une route interocéanique reliant le Brésil au Pérou menace la forêt pluviale tropicale et l'un des lieux de biodiversité les plus précieux du monde. Ce projet, certifié VCS (Verified Carbon Standard) et CCBA (Climate, Community and Biodiversity Alliance), affronte la menace sociale qui pèse sur la communauté autochtone et la déforestation illégale, en renforçant la surveillance dans la région et en établissant des pratiques de gestion durable des forêts.



KARIBA – ZIMBABWE

Kariba est un projet à l'impact social fort. L'achat de crédits carbone permet de préserver l'indépendance des communautés autochtones et d'améliorer leur bien-être. Les investissements visent à développer l'assistance médicale, les infrastructures, l'éducation et l'agriculture. Dans ce dernier domaine, en particulier, les activités se concentrent sur l'agriculture de conservation, les jardins communautaires, la formation des apiculteurs, la gestion des incendies et l'écotourisme, qui génère des retombées positives dans toute la région.

GUARANÉ – URUGUAY

Le projet consiste, d'une part, à reboiser et à restaurer des prairies dégradées afin d'améliorer la qualité du sol et la biodiversité, d'autre part, à accroître la séquestration du carbone. Par ailleurs, le projet est en train de créer une industrie du bois durable, d'augmenter les opportunités d'emploi et de soutenir l'économie rurale de l'Uruguay.



LES 4 POINTS CARDINAUX

1. LA PRISE DE CONSCIENCE

Les changements ne sont possibles qu'au prix d'un engagement humain fort. Nous devons effectuer un travail de sensibilisation à ce sujet, à titre individuel et au niveau du Groupe.

4. LA COMPENSATION

Au fil de notre parcours vers le « zéro émission de carbone » en 2030, nous compensons les émissions résiduelles en investissant dans des projets qui ont un impact positif.



2. LE SUIVI SCIENTIFIQUE

Le calcul des émissions doit être basé sur des données objectives, fondées sur une approche scientifique, et faire l'objet d'une surveillance rigoureuse.

3. LA RÉDUCTION PROGRESSIVE

Nous avons déjà commencé notre parcours en empruntant des routes bien précises, qui nous conduiront vers l'efficacité énergétique et la durabilité des produits.



LA PRISE DE CONSCIENCE

La prise de conscience est une condition préalable indispensable pour le démarrage d'un processus d'amélioration continue. Elle doit imprégner l'ensemble de notre organisation, **dans tous les secteurs de l'entreprise**, et être partagée également à l'extérieur, grâce à une activité constante de sensibilisation sur ces questions. Lavazza doit représenter **un choix de durabilité** pour le bien de la planète.



LE SUIVI SCIENTIFIQUE

Notre priorité est de réduire les émissions de carbone dans les trois catégories identifiées par le GHG Protocol, le standard international de calcul des gaz à effet de serre. À savoir :

SCOPE 1 Les émissions directes générées par l'entreprise.

SCOPE 2 Les émissions indirectes générées par l'énergie achetée et consommée par l'entreprise.

SCOPE 3 Toutes les autres émissions indirectes générées par la chaîne de valeur.



Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur des analyses objectives basées sur :

- **l'identification et le suivi continus des données**, selon des méthodologies scientifiques conformes au GHG Protocol;
- **l'affinement progressif de la qualité des données**, grâce à l'amélioration de la traçabilité sur toute la chaîne d'approvisionnement à travers des partenariats avec nos fournisseurs.

LA RÉDUCTION PROGRESSIVE

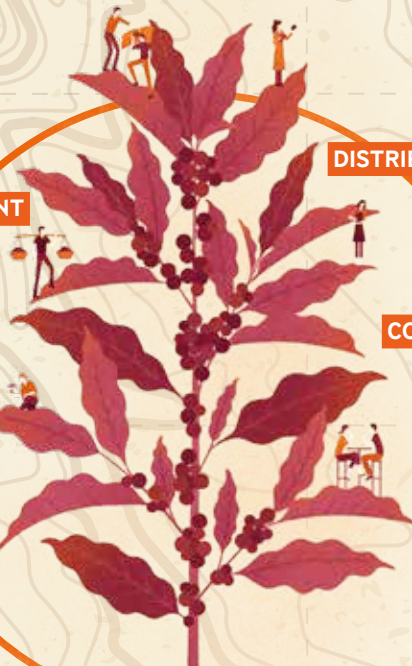
Dès le début, l'approche globale du Groupe Lavazza visant à atteindre la neutralité carbone a été centrée sur ces quatre activités :

1. projets de réduction des émissions grâce à des **actions en faveur de l'efficacité énergétique** et à l'utilisation de **sources d'énergie renouvelables**;
2. développement d'un **procédé de conditionnement durable**, dans le but d'améliorer la recyclabilité et de réduire l'impact de tous les emballages utilisés par le Groupe Lavazza;
3. **définition d'objectifs spécifiques pour les machines de nos « systèmes fermés »**, en matière de consommation d'énergie, d'utilisation de matériaux recyclés et d'allongement de la durée de vie utile moyenne;
4. **analyse de la chaîne logistique** pour identifier les aspects à améliorer et collaboration avec nos fournisseurs.

CONDITIONNEMENT

PRODUCTION

CAFÉ VERT



APPROCHE CYCLE DE VIE

LA COMPENSATION

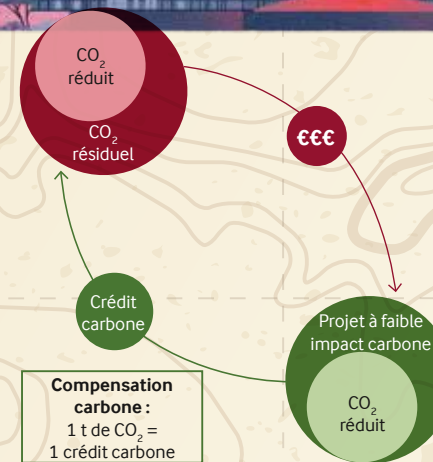
Au fil du parcours vers le « zéro émission » dans 2030, nous nous efforçons de compenser les émissions grâce aux **« crédits carbone »**.

QUE SONT LES CRÉDITS CARBONE ?

Il s'agit de certificats négociables qui permettent de **compenser les émissions de l'entreprise par des initiatives qui ont un impact positif, également en dehors de la chaîne d'approvisionnement.**

En 2020, nous avons commencé notre parcours en compensant les émissions Scope 1 et 2.

Nous avons atteint la neutralité carbone totale pour les bureaux et les usines de production du Groupe, grâce à des projets de compensation et à l'acquisition de crédits carbone.



LA DURABILITÉ EST DANS NOTRE NATURE

En 1935, Luigi Lavazza déclarait : « Je ne peux pas vivre dans un monde qui détruit les biens de la nature. » Aujourd'hui, si les temps ont changé, cette phrase qui nous vient du passé résonne haut et fort. C'est ce précieux héritage qui est aujourd'hui à la base de notre engagement pour la « Durabilité », un concept de notre temps qui recouvre sans cesse de nouvelles réalités : environnementales, économiques et sociales.

INNOVER POUR ÊTRE DURABLES

Depuis plusieurs années, notre Groupe a entrepris un parcours d'innovation basé sur l'amélioration continue et l'optimisation de tous ses produits, y compris en matière de durabilité. Ce processus mise sur de nouvelles compétences et technologies qui nous permettent de tenir **sous contrôle toute la chaîne d'approvisionnement**, afin d'accroître notre efficacité tout en **réduisant l'impact sur l'environnement**.

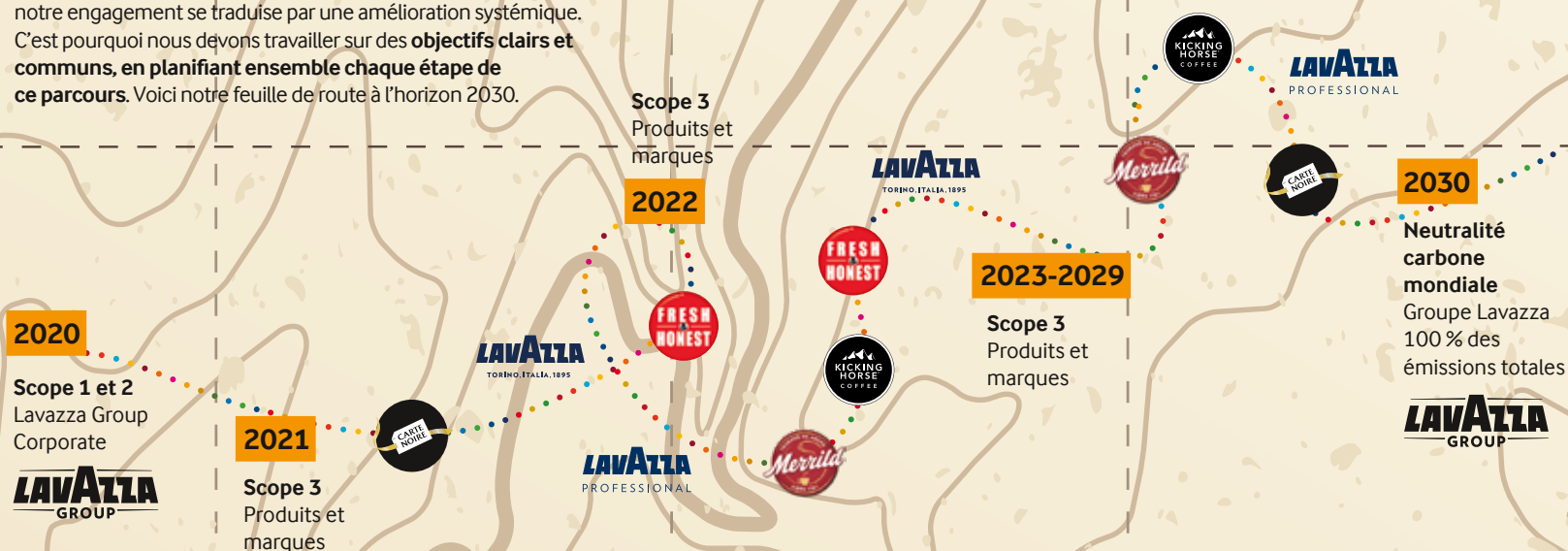
LA DURABILITÉ EST UNE TENDANCE

Un excellent café ou une machine à café d'avant-garde ne suffisent pas à satisfaire **nos clients, qui sont de plus en plus conscients** des enjeux liés au développement durable et tendent à privilégier les marques qui s'engagent dans ce domaine. Les choix responsables que nous faisons en faveur de la planète sont ainsi cohérents avec les stratégies commerciales dans le **processus de création de valeur**.

ROAD MAP TO ZERO

UNE ROUTE À PARCOURIR ENSEMBLE

La contribution de tous sera fondamentale dans la lutte contre le changement climatique. En tant que Groupe Lavazza, nous nous efforçons, au niveau industriel, de mettre en œuvre cette transition vers une économie à faibles émissions, mais nous avons besoin de la **participation active de toutes les parties prenantes** pour que notre engagement se traduise par une amélioration systémique. C'est pourquoi nous devons travailler sur des **objectifs clairs et communs, en planifiant ensemble chaque étape de ce parcours**. Voici notre feuille de route à l'horizon 2030.



NEUTRALITÉ CARBONE : OBJECTIF 2030

Tout le monde ne le sait peut-être pas, mais **même une simple tasse de café a une empreinte carbone**, à savoir qu'elle produit du dioxyde de carbone (CO₂), généré par toutes les actions mises en œuvre tout au long de son cycle de vie. **Le CO₂ figure parmi les gaz responsables du réchauffement climatique** qui « piègent » la chaleur du soleil et l'empêchent de sortir de l'atmosphère. Au cours de ces dernières années, nous avons travaillé à la création d'une économie à faible émission de carbone :

NOTRE OBJECTIF EST D'ARRIVER AU « ZÉRO ÉMISSION DE CARBONE » D'ICI 2030

à chaque étape de notre chaîne de valeur, grâce à la participation de tous les acteurs impliqués dans l'expérience du café

CONCEPTS CLÉS

Accord de Paris : il s'agit du premier accord universel et juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Son objectif est de maintenir l'augmentation moyenne de la température au-dessous de 2 °C (1,5 °C dans le futur). L'accord n'empêchera probablement pas les changements climatiques, mais il représente un point de départ fondamental.

Développement durable : cela signifie répondre aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures, en respectant les limites imposées par le système environnemental.

Pacte vert pour l'Europe : il s'agit du plan de 2019 de la Commission européenne visant à rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2050. L'objectif est d'intégrer la neutralité climatique dans une législation européenne contraignante.

Analyse du cycle de vie (ACV) : méthodologie utilisée pour analyser l'impact environnemental d'un produit, d'une activité ou d'un processus, par le calcul d'indicateurs spécifiques, tout au long des phases du cycle de vie, en quantifiant l'utilisation des ressources et les émissions dans l'environnement associées au système évalué.

Effet de serre : c'est le phénomène de réchauffement global de notre planète dû à la présence de certains gaz dans l'atmosphère terrestre. En particulier, le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane et la vapeur d'eau. Son action contribue à maintenir la température moyenne de la planète à environ 15 °C. A l'effet de serre naturel s'ajoute l'effet de serre anthropique (dû à l'activité humaine), ce qui augmente ultérieurement la température et met en danger l'équilibre des écosystèmes et de la biosphère.

Compensation carbone : compenser les émissions de CO₂ signifie utiliser des crédits carbone générés par des projets ayant un impact positif pour réduire ou neutraliser les effets produits par ses propres activités. Chaque tonne d'équivalent CO₂ évitée équivaut à moins de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère et donne droit à 1 crédit carbone.

Compensation carbone intégrée : utiliser les investissements pour promouvoir des pratiques durables et réduire l'empreinte carbone de l'entreprise au sein de sa propre chaîne de valeur.

Équivalent CO₂ (éq. CO₂) : mesure l'impact potentiel sur le réchauffement climatique mondial d'une certaine quantité de gaz à effet de serre par rapport à la même quantité de dioxyde de carbone (CO₂).

Scope 1 : émissions directes de GES provenant de ses propres installations.

Scope 2 : émissions provenant de la production d'électricité, de chaleur et de vapeur importées et consommées.

Scope 3 : émissions indirectes dues à l'activité, qui ne sont pas sous le contrôle direct de l'entreprise.

Neutralité carbone : cela signifie atteindre le « zéro émission de dioxyde de carbone » en équilibrant l'émission de carbone et son absorption ; les émissions de gaz à effet de serre devront être compensées par l'absorption des émissions de carbone.

